

MOTION SOUMISE AU VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27.11.2008

L'annonce faite par le Ministre de l'Education Nationale le 21 octobre 2008 sur le projet de réforme de la seconde devant s'appliquer dès la rentrée prochaine soulève de nombreuses inquiétudes :

1) La diversité de l'offre de formation ne sera pas accrue mais réduite :

- le passage à 21 heures « d'enseignement général » va inciter les familles à choisir dans le cadre des modules « exploratoires » ou « d'approfondissement » les disciplines qui perdent des heures (Lettres, Maths, SVT, Physique-Chimie...) au détriment des options actuelles (ISI, MPI, IPM) ; cette diminution horaire va entraîner une diminution des postes d'enseignants, diminution déjà programmée dans le projet de budget 2009. Cette réforme sert à justifier pédagogiquement une politique de restriction budgétaire.
- la réforme porte atteinte au travail en demi-classe (7 heures en 2<sup>nd</sup>e actuellement). Pourtant, ces dédoublements sont bénéfiques aux élèves par l'aide qu'ils leur apportent.
- des options vont disparaître, notamment culturelles et artistiques (théâtre, arts plastiques, musique, cinéma, LV3...) alors qu'elles permettent aux élèves de diversifier leurs apprentissages et contribuent à leur orientation.

2) La réforme est menée avec une précipitation inquiétante :

- au stade actuel, aucun des nouveaux programmes n'est décidé, les éditeurs ne peuvent proposer, ni même préparer, les manuels scolaires. D'ailleurs, l'Association des Parents d'Elèves avait-elle prévu les crédits nécessaires au renouvellement des manuels nécessité par la réforme ? Comment croire que les contenus à enseigner puissent être élaborés sérieusement, et opérationnels en septembre prochain ?
- de même, comment informer maintenant les élèves de 3<sup>ème</sup> sur les choix qu'ils peuvent faire, alors que la version finale de la réforme de la 2<sup>de</sup> est loin d'être fixée, que le cycle terminal lui-même n'est pas défini du tout ? Rappelons que c'est en novembre que les brochures de l'ONISEP sont distribuées aux collégiens de troisième.

3) Avec la semestrialisation annoncée, la réforme va engendrer de nombreuses difficultés, et va peser lourdement sur les équipes administratives :

- comment prévoir les moyens nécessaires à la DHG ? Comment organiser les services des enseignants et les emplois du temps qui seront *de facto* redéfinis après la « semaine de bilan » ? Selon quels critères se fera réellement l'inscription dans les modules ? Loin de la liberté de choix tant annoncée, les élèves seront « incités » localement à choisir un « module exploratoire » ou « d'approfondissement » pour remplir les modules où il y aura des places.

L'imposition d'une réforme sans réelle concertation et de manière précipitée pose de trop nombreux problèmes alors qu'elle ne résout pas ceux du lycée d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, le conseil d'administration demande l'ouverture d'une véritable négociation avec tous les acteurs de la communauté éducative pour améliorer la réussite de tous les élèves.